

12 décembre 2011

N°36 – 2011

*Pour plus d'informations, veuillez contacter :***Jean-Charles Simon / Géraldine Fontaine**

Communication et affaires publiques

Antonio Moretti

Directeur Relations Investisseurs

+33 (0) 1 46 98 73 17**+44 (0) 203 207 85 62**

SCOR étend à nouveau son programme d'obligations catastrophes Atlas VI

Dans le cadre de sa politique de protection du capital, l'un de ses quatre piliers stratégiques, SCOR a placé avec succès, le 12 décembre 2011, une nouvelle obligation catastrophe (« *cat bond* »), Atlas VI Capital Limited Series 2011-1 et 2011-2, qui fournit au Groupe des couvertures de USD 270 millions contre les ouragans et les tremblements de terre aux Etats-Unis et de EUR 50 millions contre les tempêtes en Europe. Ces couvertures portent sur une période de survenance des risques s'étendant du 13 décembre 2011 au 31 décembre 2014 pour les Etats-Unis, et du 13 décembre 2011 au 31 mars 2015 pour l'Europe. Pour Atlas VI Series 2011-1, cette transaction succèdera à Atlas V Capital Limited, qui arrive à échéance le 24 février 2012 et fournit une couverture géographique similaire à hauteur de EUR 200 millions.

Atlas VI Capital Limited est une entité dédiée de droit irlandais créée en 2009, qui peut émettre une série de *cat bonds* sur plusieurs années. Aon Benfield Securities Inc. et Natixis ont été chargés de la gestion de l'opération et du placement auprès des investisseurs. Standard & Poor's a attribué la notation B à Atlas VI Series 2011-1, B+ à Atlas VI Series 2011-1 B et B à Atlas VI Series 2011-2 A.

Les sinistres pris en charge par cette couverture sont calculés en appliquant des facteurs de parts de marché au sinistre total assuré, tel que communiqué par les agences PCS aux Etats-Unis et PERILS en Europe.

La protection de son capital représente un axe stratégique pour le Groupe. SCOR utilise régulièrement les solutions apportées par les marchés des capitaux avec, à ce jour, douze opérations réalisées :

- Atlas Reinsurance I, II, III, IV, Atlas V, Atlas VI Series 2009-1, Series 2010-1 et Series 2011-1 et 2 ;
- le *cat bond* Helix émis par Converium, société intégrée au groupe SCOR en 2007 ;
- un programme de *capital contingent* ;
- deux *swaps* de mortalité qui ajoutent une protection supplémentaire contre les pandémies majeures, les catastrophes naturelles et les attentats terroristes.

*
* *

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com
RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société européenne au capital
de 1 512 224 741,93 euros

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 8 mars 2011 sous le numéro D.11-0103 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com
RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société européenne au capital
de 1 512 224 741,93 euros